



Mémoire et vérité

Ambitions nationales et capacités militaires.

Lettre n°16/09 du 15.09.2016

Evolution

En 1980, la France dépensait pour sa défense près de 3 % de son PIB. Aujourd'hui, elle en consacre moins de 1,5 %. A-t-elle réduit ses ambitions ? La situation sécuritaire s'est-elle améliorée ? La dette a-t-elle diminué ? Non ! Ce choix est-il raisonnable ? Non !

Depuis 35 ans, alors que les menaces n'ont cessé de se diversifier et de se multiplier au point que la guerre débarque aujourd'hui dans notre pays, la classe politique n'a cessé d'amputer les ressources financières destinées à préparer et équiper nos armées, à les maintenir opérationnelles et à les engager pour défendre la vie des Français et nos intérêts stratégiques. Les mesures prises récemment visent seulement à stabiliser le budget à un niveau très insuffisant et les premières propositions des « candidats à la candidature » à la fonction de chef des Armées, ne prennent pas sérieusement en compte la situation internationale et l'état actuel de nos forces.

Alors que se bousculent les candidats, il est de notre devoir d'évaluer la cohérence entre leurs « projets pour la France » - quand ils existent - et les ressources qu'ils prévoient de consacrer à la Défense.

La France puissance

La France est encore la 5^e puissance économique, qui, avec 1% de la population de la planète, produit 4 % des richesses de celle-ci (PIB de 2 100 milliards €). Elle est riche d'une Histoire de plus de 15 siècles ; elle a conservé une vision et une influence mondiales; elle dispose aujourd'hui de la 2^e plus grande zone économique exclusive (ZEE). Elle est le pays européen le plus étendu tout en étant présente sur les trois grands océans. Elle est l'une des grandes puissances spatiales et nucléaires, et occupe encore le 2^e rang européen sur le plan économique et démographique.

Outre la protection de sa population et le maintien de son intégrité territoriale qu'elle doit assurer, cette longue histoire combinée à sa puissance donne à la France un rang qui lui impose des responsabilités mondiales : ONU, OTAN, UE, accords de Défense ...

Des capacités qui ne cessent de décliner

La France est l'héritière d'une longue tradition militaire - «*la France fut faite à coups d'épée*» (Charles de Gaulle). Grâce à un effort moyen de 5 % du PIB durant les années 60, elle s'est dotée de capacités militaires diversifiées et complémentaires en s'appuyant sur une industrie d'armement puissante qui a su développer des technologies de pointe aux fortes retombées civiles. Comment conserver avec le budget d'aujourd'hui une armée assez puissante ? Comment disposer de la palette des moyens nécessaires pour faire face aux conflits dans lesquels nous nous engageons ? Certains équipements pourtant indispensables au succès des opérations, même de faible ampleur, ont disparu ; de nombreux matériels ont plus de 50 ans d'âge et leurs remplaçants sont en nombre très insuffisant tels les avions ravitailleurs

18, rue Vézelay 75008 Paris

Tél : 01 42 25 48 43 - Courriel : secretariat@asafrance.fr

Site : <http://www.asafrance.fr>

Association 1901 déclarée le 27 mai 1983. J.O. N° 57322 GR 182 - Fédération A. Maginot

Page 1 sur 2

et certains hélicoptères. Ainsi, lors de l'opération *Serval*, près de 75% des avions ravitailleurs étaient étrangers...

Des exigences non satisfaites

Comment parler aujourd'hui d'autonomie stratégique quand nous sollicitons les avions gros porteurs ukrainiens pour soutenir nos opérations, quand nous ne pouvons déployer que 15 hélicoptères et 3 500 hommes pour contrôler les 5 millions de km² de la bande sahélo-saharienne et quand nous ne pouvons pas contrôler seuls la chaîne de transmission des images fournies par les drones américains *Reaper* que nous venons d'acquérir ? La liste serait longue ! Peut-on assurer la surveillance maritime des 11 millions de km² de notre ZEE avec quelques frégates ? Est-il acceptable de combattre dans le désert avec des conditions climatiques très éprouvantes dans des véhicules dont certains ont deux fois l'âge de leurs conducteurs ? Notre pays doit faire d'urgence un puissant effort financier et à un rythme soutenu pour redresser une situation qui ne cesse de se dégrader. L'indépendance stratégique impose d'accroître le format global de nos forces devenues «échantillonnaires», de développer un système de réserve de bonne valeur opérationnelle, de combler les lacunes en matériels, de remplacer rapidement les matériels vétustes, de garantir à toutes nos unités un entraînement correspondant à un haut niveau opérationnel tout en assurant le développement et l'expérimentation des matériels et des tactiques de demain.

Alors, quelle part du PIB ?

Si l'on maintient son niveau actuel de 1,5%, les armées continueront à se dégrader de manière accélérée compte tenu des engagements en cours.

Si l'on vise 2 % dans 5 ans, il faudra abandonner des pans supplémentaires de nos capacités. *Avec 2,5 %*, nous maintiendrons la situation au niveau actuel avec des lacunes inacceptables. *C'est avec 3%* que nous retrouverons enfin une armée cohérente, équipée, entraînée et aux effectifs suffisants renforcés par une réserve réellement opérationnelle. Il faut décider vite.

En conclusion

Refuser de viser 3 % pour la Défense sur 10 ans, c'est renoncer à donner à notre pays les moyens militaires indispensables pour garantir son indépendance stratégique, mais aussi la défense de son territoire et de sa population dans les années à venir.

Cela signifie qu'il faut exiger des candidats qu'ils formulent clairement leur projet et leur ambition pour la France et qu'ils définissent sans ambiguïtés leurs priorités en privilégiant les intérêts supérieurs du pays et le long terme plutôt que les intérêts catégoriels et de court terme.

« *Ce qui caractérise la démence, c'est la disproportion entre les vues et les moyens* » disait Napoléon Bonaparte.

La REDACTION de l'ASAF

www.asafrance.fr

Comparaisons -

L'Allemagne consacre à sa défense une somme équivalente à celle de la France (32 milliards €/an) alors qu'elle ne dispose pas de force de dissuasion, ni de marine océanique, et qu'elle n'est pas engagée autant que notre pays dans des opérations extérieures.

La Grande-Bretagne, qui consacre pourtant 2% de son PIB, qui est équivalent au nôtre, (contre 1,5% pour la France), accepte d'être dépendante stratégiquement des États-Unis.

18, rue Vézelay 75008 Paris

Tél : 01 42 25 48 43 - Courriel : secretariat@asafrance.fr

Site : <http://www.asafrance.fr>

Association 1901 déclarée le 27 mai 1983. J.O. N° 57322 GR 182 - Fédération A. Maginot

Page 2 sur 2